

Châteauneuf-lez-Moutiers, arrondissement de Digne, département des Basses-Alpes : il y tua neuf personnes et en blessa quatre-vingt-deux. Le curé de Moutiers se trouvait parmi ces dernières. On le ramassa complètement asphyxié ; son surplis était en flammes ; il revint à la vie deux heures après l'accident, et déclara alors n'avoir rien entendu, n'avoir rien su de ce qui s'était passé.

M. Rokwell, frappé de la foudre en août 1821, n'avait ni vu l'éclair, ni entendu le bruit du tonnerre.

Un ouvrier, H.-N. Reeves, qui travaillait, en juin 1829, au clocher de Salisbury, tomba sans connaissance à la suite d'un violent coup de foudre. Quand on l'eut fait revenir d'un long évanouissement, il déclara qu'il n'avait point vu l'éclair au moment de sa chute.

CHAPITRE XL.

DES DANGERS QUE CAUSENT LES FILS DES TÉLÉGRAPHES ÉLECTRIQUES.

Il arrive quelquefois que les poteaux qui supportent les fils métalliques d'un télégraphe électrique sont frappés par la foudre, et déchiquetés à la manière ordinaire ; les fils restent intacts et soutiennent les parties supérieures du poteau. Quelquefois plusieurs poteaux contigus sont frappés simultanément ; dans d'autres cas, les poteaux foudroyés sont séparés par d'autres, demeurés intacts. Ces faits, parfaitement avérés, ont fait supposer que les fils des télégraphes électriques ajoutent au danger d'être foudroyé pour les personnes qui passent à peu de distance des fils.

M. Henry, des États-Unis, a cherché à rattacher ces phénomènes aux lois connues de l'électricité. Même par un temps serein, les parties diversement élevées du fil, se trouvant dans des conditions différentes, deviendront la cause de courants allant de la partie élevée à la partie basse du fil.

Un courant analogue prendra naissance lorsqu'une précipitation d'humidité s'opérera avec plus de force à l'une des extrémités du fil, ou bien par le fait d'une pluie d'orage ou de neige.

On peut supposer que l'induction est une cause encore plus fréquente, plus habituelle des courants électriques, provenant d'un nuage qui se meut dans l'atmosphère à peu près parallèlement à la ligne du fil; on doit même admettre que cette cause (l'induction) produit des courants le long des rails du chemin de fer lui-même. Et, en effet, M. Henry rapporte qu'il a vu, dans des circonstances favorables, des étincelles se montrer dans les interstices que laissent entre eux deux rails contigus.

Lorsqu'on veut empêcher, en temps d'orage, les courants induits de produire des effets fâcheux sur l'appareil qui fait les signaux, ou mettre les opérateurs à l'abri de l'action des très-fortes étincelles provenant d'un gros fil, on remplace celui-ci par un fil très-délié.

On a vu souvent, en temps d'orage, de très-petits oiseaux suspendus par la patte aux fils du télégraphe électrique sur lesquels ils étaient allés se reposer. Quant aux gros oiseaux qui jonchent quelquefois le sol le long du fil, ce n'est pas à l'électricité qu'on doit attribuer leur mort, mais bien à ce que ces oiseaux